

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 05/07/2021 
Délibération n° 11	Conseil Municipal du Lundi 28 juin 2021
Service Subventions	Domaine de compétence : 7.5 – Finances- subventions
<p>Le Lundi Vingt Huit Juin deux mille vingt et un à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p> <div data-bbox="172 712 523 1216" style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 200px;"> <p>Date de convocation : 21/06/2021</p> <p>Membres présents : 26</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 3</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 2</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 2</p> <p>Nombre de votants : 29</p> <p>Affiché le 30/06/2021</p> </div> <p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur GHESELLE Bernard, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Charles LANQUETIN, Adjoints, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Catherine SIBILSKI, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur René BONVOISIN, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur BOUVILLE Jean Pierre, Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Christelle BEURAIN à Madame TILLIER Nathalie, Monsieur Grégory HURTREL à Madame GOSSELIN Justine, Madame DENEUX Sophie à Monsieur BOUVILLE Jean-Pierre.</p> <p>Absent (s) excusé (s) : Monsieur Jean Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN.</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Xavier BRASSART</p> <p>Votants : 29</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Maxime GUERVILLE.</p>	
Objet : Attribution des subventions versées en 2021 aux associations non sportives.	
Rapporteur : Monsieur Charles LANQUETIN, Adjoint.	
Synthèse de la délibération :	Subventions 2021 versées aux associations

Vu l'ordonnance n° 58-896 du 23 septembre 1958 et notamment l'article 31 alinéa 1,
Vu la loi n° 45-0195 du 31 décembre 1945 et notamment l'article 112,
Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations,
Vu la délibération n° 5 du 12 avril 2021 relative au vote du budget primitif,
Vu les Commissions n° 1 « Grandir, réussir et bien vivre à Etaples-sur-mer » et n° 3 « Rayonnement de la ville d'Etaples-sur-mer » réunies en date du 17 juin 2021,
Considérant qu'il y a lieu de soutenir l'action des associations à Etaples-sur-mer dans les domaines détaillés ci-dessous,

Considérant que par souci de transparence, il convient de valoriser les moyens matériels ou de personnel mis à disposition des associations,

Association	Domaine	Montant 2021	Mise à disposition Salle	Moyens Matériels	Mise à disposition Personnel
ALAJ Subv. Fonct.	Action Sociale	1 110,00 €	/	/	/
ALAJ Subv. Fonct Club Prévention	Action Sociale	16 787,85 €	/	/	/
CAF	Action Sociale	8 100,00 €	Carrières (3h30/sem.)	/	/
Enfants du Liban	Action Sociale	810,00 €	Salle Pyramide 1 fois/mois	Barnum, Corderie (occas.)	/
Agir en Terre d'Opale	Action Sociale	500,00 €	/	/	/
Moby'l'Aide	Action Sociale	1 600,00 €	Local Pacific (annuel)	Peinture... Barnum, barrières.	/
Opale Aide et Présence	Action Sociale	s'abstient pour cette année	Pyramide (annuel)	/	/
Secours populaire	Action Sociale	1 380,00 €	Local Mt Levin (annuel)	Corderie (occas.)	1 chauffeur (½ J/mois)
Restaurant du coeur	Action Sociale	1 100,00 €	Local Mt Levin (annuel)	Corderie (occas.)	1 chauffeur (occas.)
Pensionnés de la Marine Marchande et de la Pêche	Action Sociale	180,00 €	/	Corderie (occas.)	/
Groupe secours catastrophe	Action sociale	150,00 €	Local Pompiers (annuel)	/	/
Médailles Militaires SNEMM	Ass. Patriotique	125,00 €	/	/	/
Ass.Nationale des Croix de guerre et de la Valeur Militaire ANCGVM	Ass. Patriotique	Abstention pour cette année	Salle Caloin pour AG	/	/
Comité Jumelage Etaples/Folkestone	Ass. Jumelage	/	Salle Caloin 4 fois/an	/	/
Comité des Echanges Européens Etaples/Hückeswagen	Ass. Jumelage	4 536,00 €	Salle Caloin (occas.)	/	/
Ass. Souvenir Sauvegarde Traditions Marins Pêcheurs	Culture	360,00 €	Salle Delattre (occas.)	Barrières, chaises, sono, barnum. .. (occas.)	/
Bons Z'Enfants (dont subv. Hareng Roi)	Culture	7 128,00 €	Bergeries + Local Ec. J.Ferry (annuel)	Barnums, barrières.... Prestations Hébergement	Montage matériel + agents mis à disposition pour Hareng Roi

Musique Communale	Culture	6 400,00 €	Salle M. Ficheux (annuel)	Camion pour déplacement (occas.)	2 agents 9/heures/sem.
Passions Culture	Culture	600,00 €	Salle Delattre (occas.)	Grilles & salle pour expo	/
Scrabble Etaplois	Culture	350,00 €	Salle Delattre 2h30/sem.	/	/
Chorale Mixte d'Etaples (Paroisse)	Culture	Abstention pour 2021	Clos St Victor 1 fois/an	/	/
Mémoire d'Opale	Culture	405,00 €	Local Corderie	/	/
Association des Commerçants et Artisans (ACA)	Divers	5 000,00 €	Salle Mairie pour AG	/	/
Amicale des Aînés	Divers	1 000,00 €	Salle Delattre pour AG	Foyer restaurant 2 fois/an	/
Cronquelets – Club du 3ème Age	Divers	2 025,00 €	Corderie pour repas	Foyer restaurant pour repas	/
Amicale du Personnel Communal	Divers	18 000,00 €	Corderie (occas.)	Locaux Mairie	/
Conseil Citoyens	Divers	Dossier non réceptionné	/	/	/
Caisse de Secours des Pêcheurs des HDF	Maritime	405,00 €	/	/	/
Association des Ailes pour une Hirondelle	Santé	550,00 €	/	/	/
Donneurs de sang	Santé	210,00 €	Corderie (5 fois /an)	Mairie (occas.)	/
EPEAM	Santé	850,00 €	/	/	/
Rondin Picotin	Santé	550,00 €	Corderie 1 fois/an	Tir à l'arc 1 fois/an	/
Club Modélisme Naval	Culture	850,00 €	Musée Miniature (annuel)	/	/
PEP 62	Education jeunesse	300,00 €	/	/	/
Manifest'Action	Culture/Animation	500,00 €	Salle de musique & Tir à l'arc	/	/
La Guilde Ludique	Culture/Animation	200,00 €	Salle Carrières 3h30/semaine	/	/
Comité de Gestion de la Marine	Culture/Maritime	/	Musée de la Marine	/	Personnel :76 785,82 € Charges diverses de fonctionnement: 22 727,50 €

Ass.Sourds de la Côte d'Opale	Santé	400,00 €	/	/	/
Association « BIGOT »	Culture	1 000,00 €	/	/	/
IVY	Culture	500,00 €	/	/	/
SOS Chats errants	Divers	300,00 €	/	/	/
Les îlots de Langerhans	Culture	400,00 €	/	/	/
Trions Recyclons pour le handicap	Action sociale	150,00 €	/	/	/
MONTANT TOTAL		84 811,85€			

Considérant que les subventions seront versées sous réserve de dépôt d'un dossier de subvention complet accompagné de toutes les pièces justificatives,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les montants des subventions à verser tels que mentionnés dans la présente délibération.

La délibération est adoptée par 23 voix pour (Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Maryse MAILLART, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Aurore WACOGNE, Madame Marine NEMPONT ne prennent pas part au vote).

Vu pour être affiché le 30 Juin 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.